DEPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 11 FEV. 2009

SOUS LE N° 2215

9182453

PSIMMO
S.N.C. au capital de 1.524 euros
SIEGE SOCIAL : 6 allée des Coquelicots
94370 BOISSY SAINT LEGER
382 970 184 R.C.S. CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 DECEMBRE 2008

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur Gérard MAYER, de ses fonctions de Gérant à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de Gérant de la société, Monsieur Boris DERICHEBOURG, pour une durée indéterminée.

Monsieur Boris DERICHEBOURG, qui accepte, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions et exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

L'Assemblée Générale décide que, pour l'exercice de ses fonctions, Monsieur Boris DERICHEBOURG reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur, tels qu'ils sont définis dans l'article 17 des statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes aux présentes résolutions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Extrait certifié conforme par le Gérant